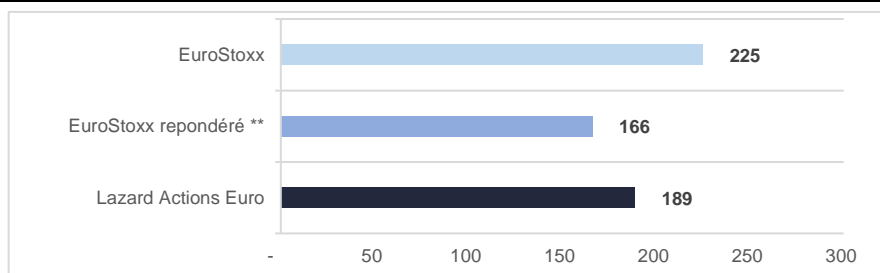


## Empreinte Carbone (Source : Trucost, scope 1 & 2)

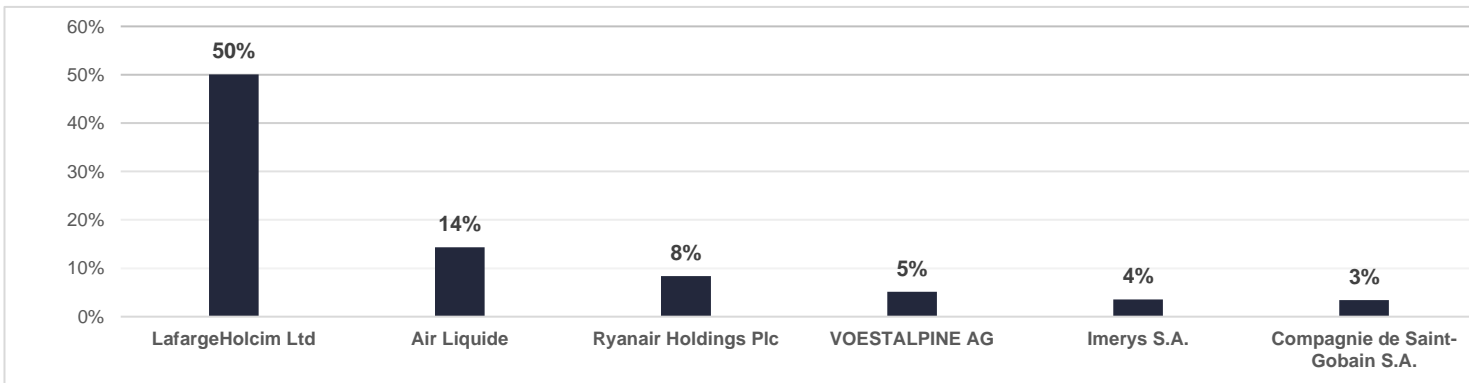
### Emissions par M€ de Chiffre d'Affaires (tonnes CO2 éq./M€ de CA)



### Commentaires :

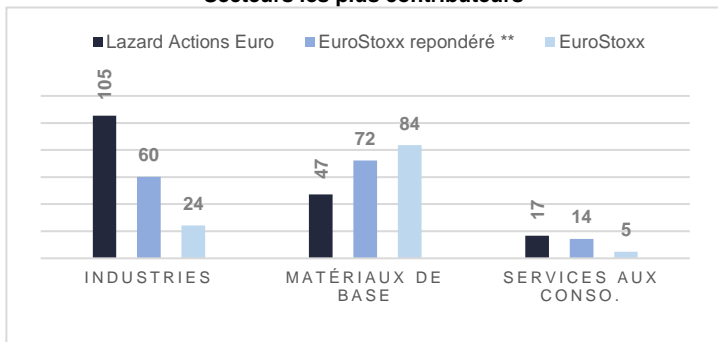
Taux de couverture du fonds : **100%**  
Taux de couverture de l'indice : **100%**

### Principales contributions des titres à l'empreinte carbone du fonds (en %)

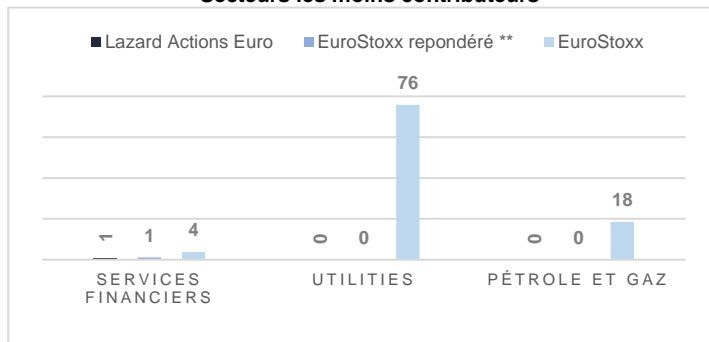


### Principaux contributeurs sectoriels au sein du portefeuille (tonnes CO2 éq. / M€ de CA)

#### Secteurs les plus contributeurs



#### Secteurs les moins contributeurs



\* éq. : Equivalent à l'ensemble des gaz à effet de serre converti en CO2

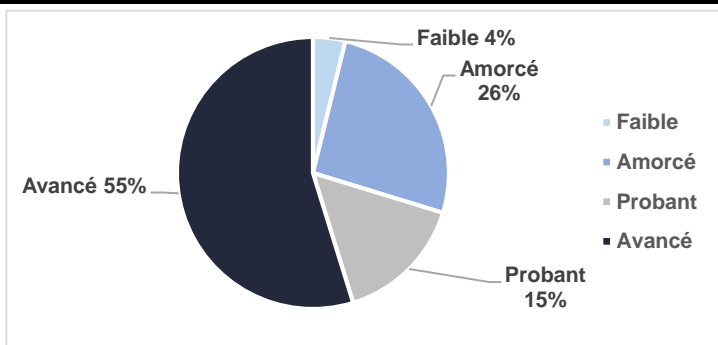
\*\* Indice Eurostoxx repondéré sur la base de la répartition sectorielle du fonds

## Transition Énergétique (Source : Vigeo Eiris)

### Score de Transition Énergétique

<b>LAZARD ACTIONS EURO</b>	<b>Probant</b>	<b>58</b>
EuroStoxx	Probant	52

### Répartition du portefeuille par score (en %)



### Meilleurs scores du portefeuille (/100)

AXA SA	Avancé	85
Deutsche Telekom AG	Avancé	82
SAP SE	Avancé	81
L'Oreal	Avancé	76
Carrefour SA	Avancé	74

### Plus faibles scores du portefeuille (/100)

EssilorLuxottica	Faible	18
Kerry Group plc	Faible	27
UCB SA	Amorcé	33
ASML Holding NV	Amorcé	33
Continental Aktiengesells	Amorcé	34

## Méthodologie Empreinte Carbone

- Pour obtenir les données nécessaires au calcul de l'empreinte carbone, nous avons fait le choix d'initier en 2016 un partenariat avec la société TRUCOST.
- Lazard Frères Gestion a retenu comme indicateur l'intensité carbone, exprimée en tonnes équivalent CO2 par M€ de chiffre d'affaires.
- L'évaluation de l'empreinte carbone prend en compte les scopes 1 et 2 des émissions de gaz à effet de serre (GES)
  - Scope 1 : Toutes les émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles nécessaire à la fabrication du produit.
  - Scope 2 : Les émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur consommée par les activités de l'entreprise
- Les mesures sont réalisées uniquement sur les titres détenus en direct.
- Dans le cas d'une entreprise cotée pour laquelle nous ne disposons pas de données carbone, sa pondération est alors proportionnellement répartie sur le poids des autres entreprises du même secteur, afin de préserver les pondérations sectorielles initiales
- Le poids de chaque valeur en portefeuille est rebasé de manière à obtenir une pondération totale égale à 100%
- La méthode de calcul de l'intensité carbone d'un portefeuille est une moyenne pondérée des GES divisées par le chiffre d'affaires de chaque position. Nous obtenons ainsi la formule suivante :

$$\text{Intensité carbone d'un portefeuille} = \sum \left[ \left( \frac{\text{Émissions (scope 1 + 2)}}{\text{Chiffre d'Affaires}} \right) \text{ de chaque titre} \times \text{poids de chaque titre} \right]$$

- Le niveau d'émission de CO<sub>2</sub> d'une entreprise est fortement dépendant de son domaine d'activité. Certains secteurs sont structurellement plus « émetteurs » que d'autres.
- L'approche fondamentale de Lazard Frères Gestion axée sur la sélection de titres engendre des écarts d'expositions sectorielles entre les fonds et leurs indices de référence.
- Nous avons défini une méthode visant à neutraliser ces écarts en re-pondérant les poids des secteurs de l'indice pour qu'ils correspondent à ceux du portefeuille. Au sein de chaque secteur de l'indice, le poids de chaque valeur est maintenu.

## Méthodologie Transition Énergétique

- Chaque émetteur en portefeuille fait l'objet d'une note évaluant la qualité de sa stratégie de transition énergétique.
- Cette notation est à ce jour déléguée à notre partenaire Vigeo Eiris.
- Elle repose sur l'analyse de critères spécifiques liés au changement climatique et est le résultat de l'analyse des enjeux clés de l'entreprise et de son secteur en matière de transition énergétique. Elle mesure les efforts fournis par les entreprises pour réduire leur empreinte carbone et contribuer ainsi à l'objectif international de limitation du réchauffement climatique à 2°C à horizon 2050.
- La contribution du portefeuille à la Transition Énergétique est mesurée de la manière suivante :

$$\text{Score Transition Énergétique d'un portefeuille} = \sum [\text{Score Transition Énergétique de chaque titre} \times \text{poids de chaque titre}]$$

- Elle est définie selon l'échelle de notation suivante :

## Échelle de Stratégie de Transition Énergétique

Catégories	Faible	Amorcée	Probante	Avancée
Score	0-29	30-49	50-59	60-100